

# Randonnée à ski sur les pistes

La montée et la descente se font à vos risques et périls.

## RÈGLE 1

Aucune montée ou descente en dehors des heures d'exploitation.

**ATTENTION DANGER DE MORT!**

Les dameuses préparent les pistes après la fin de l'exploitation et pendant la nuit. Elles se déplacent avec des câbles en acier de plusieurs centaines de mètres, à peine visibles.

Les avalanches sont déclenchées artificiellement pour sécuriser les pistes, même la nuit.



## RÈGLE 2

En dehors des heures d'exploitation, n'utiliser que les pistes explicitement ouvertes à la randonnée à ski.

## RÈGLE 3

L'exploitation des sports de neige est prioritaire.

Faites attention aux utilisateurs des pistes en descente.

Les règles de la FIS s'appliquent également aux randonneurs à ski.

Pendant les heures d'exploitation ne montez qu'au bord de la piste et l'un derrière l'autre.



## RÈGLE 4

Suivez les instructions des services de pistes et de sauvetage.



## RÈGLE 6

Respecter les zones de tranquillité pour la faune et les zones protégées. Éviter la forêt au crépuscule et la nuit.



## RÈGLE 5

Respecter les interdictions pour les randonneurs à ski sur les pistes.

